

16 - ENGAGEMENT :

Sur internet : www.le-sportif.com le 9 novembre à minuit au plus tard.

Par courrier sur bulletin d'inscription accompagné de la somme de **13€ par coureur pour le 14 Km, 11€ pour le 8 Km, et 4€ pour le 3,5 Km**

CHÈQUE A LIBELLE A L'ORDRE DE « VOR » ou « Vallée de l'Ouche oRientation »

Aucun remboursement ne sera effectué une fois inscrit !

A renvoyer **avant le 8 novembre 2018** à

La Madone chez Jean-David LALEVEE

25 allée de la Cude 21370 Velars-Sur-Ouche

17- RETRAIT DES DOSSARDS : le samedi 10 novembre de 17h à 20h et le dimanche 11 novembre à partir de 8h, salle des fêtes de Velars-Sur-Ouche. Pas d'inscription le jour de la course pour le 25 Km.

18 - ASSURANCES

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe à chaque non licencié d'être assuré personnellement.

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAIF.

19 - DROIT A L'IMAGE

Tout concurrent autorise expressément les organisateurs du « Cross de la Madone » ainsi que les partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître et ce pour une durée illimitée.

20 - DISPOSITIONS DIVERSES

Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. Il s'engage à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.

Le dossard devra être entièrement lisible durant la course.

En cas d'abandon obligation de rendre son dossard afin d'éviter les recherches inutiles.

Les vélos et engins motorisés sont interdits sur le parcours, hors ceux de l'organisation.

Interdiction de jeter au sol papiers, bouteilles vides, barres énergétiques, etc.

21 ARRÊT DE LA COURSE

Par souci de sécurité la course sera arrêtée à 14h00.

22 PASTA PARTY

En partenariat avec l'association « Les Amis de Notre Dame d'Etang », une Pasta Party est proposée la veille au soir à partir de 19h30. Tarif unique de 10 euros.

INFORMATIONS : 06.08.48.33.86 – vor@orange.fr ou www.valleedeloucheorientation.fr